



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion Vendredi 8 mars 2019 à 18h30, à l'hôtel Kyriad Mirande, à DIJON

Présidence : M. Daniel FONTENIAUD

Présents : Patricia BEAURENAUD – Catherine BOLLEA - Roger BOREY - Michel BOURNEZ - Christophe CAILLIET - Bernard CARRE – Jean-Marie COPPI - Roland COQUARD - Daniel DURAND - Gérard GEORGES - Albert GIBOULET (*représentant Philippe PRUDHON*) - Jean-François GONDELLIER – Marilyn GRANDVOINNET - Michel NAGEOTTE - Christian PERDU – Philippe PICHERY - Patrick PONSONNAILLE - Gérard POPILLE – Jacques QUANTIN - Alain RICHARD - Daniel ROLET – Michel SORNAY – Françoise VALLET - Nicolas VUILLEMIN – Thierry WANIART

Excusés : Joël GODARD - Christian RENIER (*donne pouvoir à Bernard CARRE*) – Philippe PRUDHON (*donne pouvoir à Albert GIBOULET*) - Emmanuel SAILLARD (*donne pouvoir à Jacques QUANTIN*)

Assistent : René FRANQUEMAGNE - Sébastien IMBERT – Laurent KLIMCZAK - Vincent SZMATULA

1 – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 1^{ER} FÉVRIER, 11 FÉVRIER ET 18 FÉVRIER 2019

- **Réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} Février 2019**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- **Réunion du Conseil d'Administration du 11 Février 2019**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
- **Réunion du Conseil d'Administration du 18 Février 2019**
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – INFORMATION DU PRÉSIDENT

2.1 – MATCHES INTERNATIONAUX DE FUTSAL

Daniel FONTENIAUD informe les membres du Conseil d'Administration que dans le cadre de sa préparation pour le tour principal éliminatoire de la Coupe du monde 2020, programmé en France en octobre prochain, l'Equipe de France de Futsal, 19^{ème} au classement FIFA, affrontera l'ANGLETERRE au Palais des Sports de BESANÇON, dans le cadre d'une double confrontation, les 9 et 10 avril prochains.

Le chef de projet pour la Ligue sera Alain Richard, assisté par Hubert PASCAL et de Jérôme POBELLE pour le District DOUBS-Territoire de BELFORT.

2.2 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MDS – VALIDATION DES DÉLÉGUÉS

Daniel FONTENIAUD informe les membres du Conseil d'Administration de la tenue de l'Assemblée Générale de la MDS le mercredi 17 avril prochain à 11h00 à PARIS.

Le Conseil d'Administration doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Aussi, le Président propose :

- Patricia BEAURENAUD comme déléguée titulaire
- Bernard CARRE comme délégué suppléant

Le Conseil valide à l'unanimité.

3 – LIEUX DES FINALES DES COUPES RÉGIONALES

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité, les lieux des finales des Coupes Régionales :

- Finales U18F et Seniors Féminines le 30 mai 2019 à SAINT-VIT (25)
- Finales Jeunes le 30 mai 2019 à DOLE (39)
- Finales Seniors (*Intersport et Bourgogne-Franche-Comté*) le 9 juin 2019 à SAINT-MARCEL (71)

4 – LABEL JEUNES 2018/19

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les candidatures des clubs suivants au titre du Label Jeunes 2018/19 :

- JURA SUD (N2) - *Label Elite*
- PONTARLIER CA (N2) - *Label Elite*
- JURA DOLOIS (N3) - *Label Elite*
- CHEVIGNY SAINT-SAUVEUR (R2) – *Label Excellence*

5 – DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTION

5.1 – AMICALE RÉGIONALE DES EDUCATEURS (AEF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE)

Christian PERDU fait part de la demande de subvention de l'Amicale Régionale des Educateurs. Au vu des éléments et du budget fournis, le Conseil d'Administration accorde à l'unanimité une subvention de 1.200 euros au titre de la saison 2018/2019.

5.2 – AFAF ET UNAF

Christian PERDU fait part de la demande de subvention de l'Amicale Française des Arbitres de Football (AFAF) et de l'Union Nationale des Arbitres de Football (UNAF). Le Conseil d'Administration sursoit à ces demandes en attendant d'éléments complémentaires.

5.3 – LYCÉE BELIN DE VESOUL

Christian PERDU fait part de la demande de subvention du Comité Directeur de l'Association Sportive du Lycée Belin de VESOUL, quant à la possibilité d'accorder une aide pour le Championnat de France de la section sportive masculine, qui s'est déroulé du 4 au 8 février dernier à LIMOGES (87). Cependant, la demande ayant été transmise après la manifestation, le Conseil d'Administration ne peut donner une suite favorable à cette demande.

Par contre, ce même établissement fait part d'une demande d'aide financière suite à la qualification de la section sportive féminine du lycée pour les Championnats de France qui se dérouleront à GOUVIEUX (60), du 25 au 28 mars prochains. Selon la procédure financière n°10, le Conseil d'Administration décide d'octroyer une aide de 300 euros. Cette aide sera versée sur la base des justificatifs de dépenses transmis à la Ligue et au prorata des dépenses effectuées.

6 – PROJET « HORMÉ »

Le projet Hormé, consistant à regrouper sur un site unique, l'ensemble des activités de la Ligue (*administration, formation –IR2F, centre technique et pôle espoirs*), est présenté par Jean-François GONDELLIER et Vincent SZMATULA.

Après de multiples échanges entre les membres du Conseil d'Administration, il est alors procédé à un vote d'orientation qui deviendra définitif après consultation des représentants du personnel.

Résultats du vote

<u>Votants</u> :	28	présents ou représentés
<u>Site DIJON</u> :	21	voix
<u>Site DOLE</u> :	6	voix
<u>Abstention</u> :	1	

Le site de DIJON (*Poussots*) est retenu comme futur site unique de la Ligue.

Ce projet sera présenté aux clubs lors de l'Assemblée Générale du 13 avril 2019.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration valide l'ordre du jour de cette Assemblée Générale :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 octobre 2018
2. Projets de modifications de textes
3. Dossier Hormé (*site unique*)

7 – QUESTIONS DIVERSES

7.1 – LICENCES

Daniel FONTENIAUD informe les membres du Conseil d'Administration de la Ligue sur l'évolution du nombre de licences. De date à date, au 5 mars 2019, la Ligue comptait 97.560 licenciés, soit 1.766 de plus qu'en 2018 à la même date. Cette augmentation de +1,84% reste cependant en dessous de la moyenne nationale (+2,42%). L'érosion la plus importante concerne le Foot Loisirs et Entreprise (-15%), Seniors Masculins avec un recul de 658 licences (-2,5%) et les Arbitres (-2,5%).

7.2 – BÉNÉVOLAT

Patricia BEAURENAUD fait le point sur deux dossiers :

- Journée Nationale des Bénévoles

Cette journée se déroulera le 27 avril 2019 avec en point d'orgue la Finale de la Coupe de France.

La LFA reconduit la Journée Nationale des Bénévoles selon les modalités identiques à la saison dernière avec un total de 45 Bénévoles pour notre Ligue et répartis comme suit :

- 5 Bénévoles pour les Districts de CÔTE d'OR, de HAUTE-SAÔNE, du JURA, de la NIÈVRE et de l'YONNE
- 7 Bénévoles pour les Districts de DOUBS-TDB et de SAÔNE-et-LOIRE
- 6 Bénévoles pour la Ligue

Chaque District devra transmettre la liste des Bénévoles proposés avant le 5 avril 2019 délai de rigueur. Les réponses seront à adresser à Pauline JUSOT.

A noter que cette année le club de l'US VAL DE PESMES, Lauréat des Trophées Philippe Seguin, devra désigner et proposer deux représentants auprès de la Commission Régionale de la Valorisation du Bénévolat. Ces deux représentants s'ajoutent au quota initial de la Ligue.

- Bénévoles du Mois

La LFA reconduit le dispositif "Le Bénévole du Mois" selon les modalités identiques à la saison dernière avec un total de 55 Bénévoles issus des Clubs et 10 Bénévoles issus des instances.

La répartition du nombre de Bénévoles attribués à chaque District a été effectuée au prorata du nombre de licenciés du District concerné :

- DOUBS-TDB = 15 Bénévoles ; SAÔNE-et-LOIRE = 11 Bénévoles ; CÔTE d'OR = 8 Bénévoles ; JURA et YONNE = 6 Bénévoles ; HAUTE-SAÔNE = 5 Bénévoles ; NIÈVRE = 4 Bénévoles

Chaque District devra transmettre la liste de ses Bénévoles du Mois avant le 10 avril 2019 délai de rigueur. Les réponses seront à adresser à Pauline JUSOT.

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie COPPI